



Spécialiste de la protection des sols sur les chantiers

Formation modulaire (17 jours)

Préparation à l'examen officiel de la Société Suisse de pédologie (SSP)

www.sanu.ch/21PBBB-FR

25 mars 2021 - 18 juin 2021 | Bienne et alentours

sanu future learning sa

Rue du Général-Dufour 18, CH-2502 Bienne, +41 32 322 14 33, www.sanu.ch

Contexte

La gestion des sols sur un chantier est une tâche complexe qui requiert de nombreuses compétences et qui implique de nombreux acteurs. Les exigences de la protection des sols ne sont pas toujours connues et intégrées dans la planification et le suivi des chantiers. La personne qui accompagne un chantier doit avoir du tact, être crédible et disposer des compétences techniques les plus actuelles. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette formation, intégrant à la fois les aspects techniques, de gestion de chantiers et de communication.

Cette formation complète l'expérience de terrain et permet une mise à niveau et un échange sur les bonnes pratiques de chantiers. Elle vise à long terme une meilleure sensibilisation des acteurs et une application plus professionnelle de la protection des sols sur les chantiers.

La formation de « Spécialiste de la protection des sols sur les chantiers » existe depuis 2001 et sa réalisation est proposée pour la onzième fois. C'est une formation spécialisée, composée de 6 modules, qui s'étale sur une période d'environ 3 mois (voir le programme). sanu sa collabore avec la Société Suisse de pédologie (SSP) qui est l'instance responsable de la reconnaissance du titre de SPSC SSP. Cette formation est une préparation à l'examen officiel de la SSP mais peut être suivie indépendamment d'une reconnaissance.

Objectifs

Les participant-e-s sont capables de :

- ▶ appliquer les principes de la protection des sols sur des chantiers ;
- ▶ remplir les tâches d'un cahier des charges standard en matière de protection des sols sur les chantiers ;
- ▶ anticiper des situations de conflits et mieux les gérer au quotidien.

Mandant

Avec le soutien de l'OFEV

Patronage



Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnels actifs sur les chantiers et qui sont impliqués dans la gestion des sols.

La formation s'adresse en particulier aux :

- ▶ Ingénieurs ou spécialistes de l'environnement, conseiller-ère-s agricoles, impliqués dans des projets sensibles du point de vue des sols (améliorations foncières, modifications de terrains, renaturations de cours d'eau, protection contre les crues, etc.) ;
- ▶ Collaborateur-trice-s de bureaux d'ingénieurs, de conseils et de planification ;
- ▶ Collaborateur-trice-s d'administration confrontés à des questions d'application et d'intégration des exigences légales de protection des sols ;
- ▶ Spécialistes des sols ou pédologues qui désirent élargir leurs compétences dans les domaines de la planification et de la communication.

Témoignage

François Genolet | Ing. EPF environnement, IDEALP SA, Sion (VS)

20 ans après mon diplôme en pédologie à l'EPFL, j'avais besoin d'une mise à jour de mes connaissances et le cours de SPSC m'a offert cette opportunité. La qualité, l'expérience et la diversité des intervenants issus aussi bien du milieu académique, de services cantonaux ou fédéraux, que de bureaux techniques spécialisés m'ont permis de dresser l'état des pratiques actuelles en matière de protection des sols. Même si le cours est dispensé sur un rythme soutenu et demande un investissement personnel non négligeable, je l'ai suivi avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme, car les responsables de la formation au sein du sanu ont su créer une ambiance conviviale propice aux échanges et au réseautage entre collègues partageant des préoccupations similaires.

Informations pratiques

Dates et lieu: 25.03.21 - 18.06.21 | **Bienne et alentours**
Frais: CHF 7'700 (formation complète) | plus d'informations sur le prix des différents modules sur le site internet. Le prix comprend la documentation de cours, les repas de midi et les pauses.

Délai d'inscription: 23 octobre 2020

Plus d'information | Inscription: www.sanu.ch/21PBBB-FR

Programme

Module 1 | Introduction et fondamentaux en pédologie

25.03. – 27.03.2021

- ▶ Diversité des sols en Suisse
- ▶ Caractéristiques et propriétés des sols
- ▶ Diagnostic des sols et bases pour la description d'un profil de sol
- ▶ Remise en culture
- ▶ Réception pédologique d'un projet

Module 2 | Bases de la protection des sols, rôle du SPSC et techniques de protection des sols 1/2

29. – 30.04. & 06.–07.05.2021

- ▶ Origine de la protection des sols et rôle du SPSC
- ▶ Bases légales, pratiques et attentes des cantons, autorisations de construction
- ▶ Analyse de différents cas / chantiers avec exercices pratiques
- ▶ Principes de base des sols forestiers et description d'un profil de sol
- ▶ Principes de base et protection des sols dans l'agriculture, visite de terrain
- ▶ Bodenschutzmassnahmen im Wald

Module 3 | Techniques de protection des sols 2/2

27. – 29.05.2021

- ▶ Chimie des sols, atteintes, pollution
- ▶ Physique des sols, atteintes
- ▶ Mécanique des sols, atteintes
- ▶ Mesures de réparation et coûts

Module 4 | Techniques de communication | 20. – 21.05.2021

- ▶ Gestion des conflits
- ▶ Négociation et conviction

Module 5 | Phases de réalisation des travaux, de planification et de soumission | 03. –05.06.2021

- ▶ Phase de construction selon sia et acteurs de la construction
- ▶ Techniques de construction, machines de chantier et conséquences sur les sols
- ▶ Identification des phases critiques de chantier avec suivi des coûts
- ▶ De la soumission au contrat d'entreprise
- ▶ Rôle et devoirs du SPSC et des autres acteurs de la construction (cahier des charges)
- ▶ Cas pratiques avec risques juridiques

Module 6 | Etudes de cas et exercices pratiques

17. – 18.06.2021

- ▶ Rapports techniques, chapitre sol du RIE
- ▶ Etablir un concept de protection des sols pour différents types de sols
- ▶ Préparation et réalisation de cours de formation pour les machinistes
- ▶ Réception de travaux avec mise en situation
- ▶ Offre et estimation des coûts pour un contrat SPSC
- ▶ Séance Kick-off avec jeu de rôle
- ▶ Offre et estimation des coûts pour un contrat SPSC
- ▶ Séance Kick-off avec jeu de rôle

Examen SSP

- ▶ La réussite de l'examen est une des conditions à remplir en vue de l'obtention du titre de SPSC SSP (voir autres conditions dans le règlement de reconnaissance de la SSP)
- ▶ Détails organisationnels: voir règlement d'examens sanu

Conditions d'admission à La formation

S'agissant d'une formation qualifiante, les participant-e-s doivent attester de connaissances de base, d'une sérieuse motivation et de possibilité d'application des connaissances acquises. La demande d'admission se fait par le biais d'un dossier d'inscription. Les conditions d'admission sont les suivantes :

- ▶ au minimum six mois d'expérience de suivi de chantiers avec des aspects de pédologie ;
- ▶ une formation de base avec des connaissances minimales en matière de pédologie (niveau HES ou EPF). Une expérience professionnelle pratique de plusieurs années peut être reconnue équivalente ;
- ▶ possibilité d'utilisation et de mise en oeuvre dans son activité professionnelle ;
- ▶ soutien ou recommandation de son employeur/autorité.

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit contenir au minimum les documents suivants, que la formation soit suivie dans son intégralité ou selon une sélection de modules :

- ▶ formulaire d'inscription électronique en ligne dûment rempli ;
- ▶ lettre de motivation à suivre cette formation et possibilité d'application des connaissances acquises ;
- ▶ lettre de recommandation du supérieur ou d'une autorité ;
- ▶ expérience pratique minimale de 6 mois dans le domaine des sols / du suivi de chantiers avec aspects pédologiques (formulaire sanu sa)
- ▶ formations suivies dans le domaine des sols / du suivi de chantier (formulaire sanu sa)

Vous trouverez le formulaire d'inscription ainsi que d'autres informations importantes sur notre site Internet (www.sanu.ch/21PBBB-FR).

Procédure d'admission à la formation

Le nombre de place étant limité, la décision d'admission à la formation est prise par sanu sa sur la base du dossier d'inscription et dans l'ordre d'arrivée de la candidature, avec avantage aux personnes s'inscrivant à la formation complète. La décision d'admission sera communiquée au plus tard un mois après le délai d'inscription.

En cas d'acceptation, un acompte de CHF 1'500 devra être versé. Si celui-ci n'est pas versé dans les 30 jours, le droit à une place tombe. De plus amples informations concernant une annulation à la formation sont disponibles sur notre site internet (conditions générales de sanu future learning sa).

Langue | Correspondance

La formation est donnée dans la langue de l'intervenant (allemand ou français). Chaque participant-e peut parler et poser des questions dans sa langue. C'est pourquoi, il est important pour le/la participant-e de disposer de bonnes connaissances de l'autre langue. Il n'y a pas de traduction simultanée. La documentation de cours est disponible en allemand et en français. Les discussions importantes et les visites de chantier seront réalisées dans la mesure du possible de manière bilingue.

Info: à partir de 10 participant-e-s francophones, la formation est dédoublée (classes parallèles en français et en allemand) pour la plupart des enseignements.

Le module communication a lieu dans les deux langues (francophones et germanophones sont séparés).

Examen officiel SPSC

La formation de sanu sa sert de préparation à l'examen de Spécialiste de la protection des sols sur les chantiers SPSC. L'examen peut être réalisé indépendamment de la formation et est ouvert à tous les candidats intéressés à l'obtention du titre SPSC SSP.

La réussite de l'examen fait partie des conditions pour l'obtention de la reconnaissance du titre de SPSC SSP.

sanu sa est mandaté par la SSP pour la réalisation de l'examen. La date de la prochaine session d'examen sera indiquée sur notre site internet.

La taxe d'examen n'est pas comprise dans le montant de la formation et s'élève à CHF 1'500. Pour tout complément d'information, voir le règlement d'examen sanu sa.

Témoignage

Cédric Coquelin | Ing Projet environnement, Ecoscan SA, Lausanne

Ce qui m'a particulièrement plu dans cette formation, c'est le nombre de jours sur le terrain proposés. Les applications sur le terrain permettent de se faire une bonne idée des manques ou des améliorations à faire dans notre pratique en tant que SPSC.

Le contact avec les suisses alémaniques, même si difficile en raison de la langue, m'a aussi été très bénéfique notamment pour confronter des techniques, des savoir-faire et en plus pour progresser en allemand.

La formation m'a permis d'approfondir les techniques de chantier, d'obtenir une vision claire en matière de normes et de lois concernant la protection des sols et un aperçu de tous les domaines d'intervention. La documentation de cours est une mine d'or et en particulier en ce qui concerne les informations nécessaires à la bonne conduite de chantier et aux problématiques de remise en culture.

Reconnaissance du titre SPSC SSP

Pour obtenir la reconnaissance du titre SPSC SSP, les candidats doivent remplir certaines conditions : voir à ce propos le règlement de reconnaissance de la SSP.

La coordination et la correspondance pour la reconnaissance comme SPSC SSP se fait directement avec la SSP.

► pour plus d'information, voir le site internet de la SSP :
<http://www.soil.ch/cms/ffr/protection-des-sols-sur-les-chantiers/reconnaissance/>

Organisation

Laure Maeder | Cheffe de projet | lmaeder@sanu.ch

Nadine Gerber | Coordinatrice de projet | ngerber@sanu.ch

sanu future learning sa
Rue du Général-Dufour 18
2502 Biel-Bienne
T: 032 322 14 33
www.sanu.ch

